

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Patrick Messmer

intitulée « Politique culturelle
instaurée ces dernières années sur
le territoire de notre commune, et
quel avenir ? »

Municipale responsable : Mme Isabelle Monney

Madame la Présidente,

Mesdames, messieurs les Conseillères et Conseillers,

Lors de la séance du Conseil communal du 9 mai 2019, M. Patrick Messmer a déposé une interpellation sous le titre « *Politique culturelle instaurée ces dernières années sur le territoire de notre commune, et quel avenir ?* » et dont la teneur est la suivante :

La vie culturelle de notre ville s'est profondément modifiée ces dernières années ; en effet, une volonté de professionnaliser ce département a été appliquée par notre Municipalité, confirmée par la création de nombreux postes de travail.

Pour rappel, le budget a plus que doublé ces 8 dernières années, il atteint la somme très importante de 1 700 000.-

Or, l'on constate que l'engagement d'une responsable de la culture a profondément impacté les activités bénévoles, ainsi que le fonctionnement des différentes associations actives dans ce domaine, particulièrement au théâtre de Grand-Champ.

Nous en voulons pour preuve les nombreux comités qui ont cessé leur activité :

- *La fête de la Musique, organisée par un comité bénévole, a démissionné en bloc ; cette activité n'a pas été remplacée, elle a aujourd'hui disparu.*
- *Le comité des concerts de musique classique, AGAM, après 30 ans d'activité, a cessé de fonctionner. Ces concerts sont repris par le service de la culture.*
- *L'association Evento a dû cesser ses activités à Gland en raison de la suppression de la subvention qu'elle recevait depuis presque 20 ans.*
- *A cela s'ajoute le monopole de la buvette, de la billetterie, etc,*

On constate une volonté politique de contrôler et de gérer le théâtre par la cheffe de la culture uniquement. La programmation s'en retrouve complètement uniformisée.

Il est à mentionner également que des manières de travailler prêtent à interrogation, d'où les questions suivantes :

- *Comment la Municipalité justifie-t-elle l'augmentation des coûts de cette politique alors que l'apport de bénévoles était une solution économiquement intéressante ?*
- *La Municipalité peut-elle répondre à la commission de gestion qui, dans son rapport du 14 janvier 2019, posait la question, sur les charges supplémentaires engendrées par la reprise des activités « culture » au théâtre de Grand-Champ.*
- *La Municipalité peut-elle établir un rapport des différentes activités des associations et bénévoles, du nombre de spectateurs réels par rapport au montant de la subvention ; ceci pour la musique classique, l'humour, la culture et le cinéma. Merci de nous indiquer les chiffres de 2017 et 2018.*
- *La commission de gestion confirmant dans son rapport qu'elle n'a pas reçu une réponse claire des responsables de la culture concernant les subventions aux associations, la Municipalité peut-elle présenter maintenant un rapport précis des montants détaillés qui ont été attribués aux associations en 2017 et 2018.*

- *La Municipalité peut-elle expliquer la manière dont sont gérés les subsides culturels de RegioNyon ? En effet, il est bon de rappeler à notre assemblée que Gland envoie 2 personnes à ces réunions ; la responsable de la culture et... votre serviteur. Résultat des courses : 12 séances à ce jour, 11 participations personnelles, et 2 du chef de service de Gland.*
- *La Municipalité souhaite-t-elle poursuivre à l'avenir cette politique, par l'augmentation du personnel, des locaux, et des budgets ?*

A l'évidence, il y a de nombreuses questions particulièrement dans les subventions comme le soulignaient clairement les conclusions du rapport de gestion (opacité) mais surtout de grandes interrogations dans la population et le public concernant la politique d'utilisation du Théâtre de Grand-Champ.

Je remercie la Municipalité pour sa prochaine prise de position claire et ses réponses constructives.

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

La politique de développement culturel est l'un des axes forts du programme de législature depuis 2011, considérant que la situation de la Ville de Gland, 2^{ème} ville du district et 9^{ème} ville du canton avec ses 13'000 habitants, devait définir les axes de sa politique culturelle et se doter des outils et des compétences nécessaires pour ce faire.

Effet identitaire et facteur d'intégration : une vie culturelle dynamique a des répercussions positives sur la qualité de vie de ses citoyens, sur l'image de la cité comme sur ses performances économiques. C'est dans cette voie que la Ville de Gland s'est engagée.

La Municipalité a ainsi validé les axes principaux qui conduisent la politique culturelle, mise en œuvre depuis 2013 par le Service de la culture :

- Faciliter l'accès à la culture
- Encourager la création artistique et l'animation culturelle
- Soutenir la formation à la culture

Faciliter l'accès à la culture

Cœur d'une vie culturelle, la facilité d'accès est essentielle : il s'agit à la fois de disposer d'une offre variée et à portée de main, et qu'elle soit accessible financièrement.

La politique tarifaire des événements ou des objets culturels proposés par la Ville ou ses partenaires est essentielle pour éviter l'exclusion et le choix restreint, ou réservé à une seule catégorie de la population. Cela se traduit par des tarifs modérés (au Théâtre sur les thématiques portées par le Service de la culture comme sur les manifestations organisées dans la Ville). Les familles, les personnes en situation modeste ainsi que les personnes âgées peuvent y accéder sans difficulté.

Favoriser la diversité est un axe de travail primordial depuis 2013 : les domaines de la littérature, du cinéma, des musiques actuelles, de la danse, des activités et spectacles destinés aux familles comme au jeune public, de l'art puis du patrimoine sont ainsi développés sous différentes formes.

Tout d'abord il s'est agi de proposer ce qui n'existait pas ou plus en ville, mais aussi d'amener dans le paysage et la vie quotidienne de la population les signes d'une vie culturelle réjouissante et stimulante :

- L'art en ville se développe
- Le réseau de boîtes à livres s'étend sur tout le territoire
- La fête de la musique s'est déplacée dans différents quartiers avant de prendre une nouvelle forme au cœur du marché de la gare sous forme de scène ouverte
- Le Sentier historique permet de découvrir un patrimoine historique méconnu et de parcourir le territoire au gré des siècles qui l'ont forgé ainsi que la Villa Rose, musée animé par l'association de la Ligne fortifiée de la Promenthouse
- L'Été à la Falaise propose une animation estivale où sports, jeunesse, culture et loisirs se mélangent et proposent à la population des rendez-vous gratuits et plaisants
- Les afterworks au foyer du Théâtre de Grand-Champ comme la Terrasse musicale pendant le Cinéma Open air permettent de découvrir des musiciens locaux, de la région et de Suisse romande

- Le Carabouquin, outil de médiation littéraire, sillonne les quartiers, permettant de renouer avec les textes, contes, auteurs, animations littéraires pour tout âge
- Les collaborations et mises en réseau avec les propositions des communes voisines ou de la région participent à cet accès et cette proximité (les festivals Visions du Réel et La Côte Flûte festival, les Variations musicales de Tannay, le Musée et la commune de Prangins, Rolle)

Le concept de culture mobile développé ces dernières années permet véritablement de faire se rencontrer les objets, les sujets culturels et la population, d'intégrer la vie quotidienne, de la rendre facile d'accès et familière.

Encourager la création artistique et l'animation culturelle

En termes d'accompagnement et de soutien, la politique menée depuis plusieurs années a pris forme : le cadre d'octroi des subventions annuelles et ponctuelles a ainsi fait l'objet de directives municipales, en vigueur depuis 2015. Ces directives municipales sont alignées sur la pratique des villes en matière de soutien culturel et en conformité avec la loi cantonale sur les subventions. Elles précisent les processus d'octroi, de suivi et de contrôle des dites subventions.

Deux objectifs principaux ont conduit à cela :

- Officialiser les subventions et leur procédure de demande
- Faire connaître les mesures de soutien à tous les bénéficiaires potentiels

Pour stimuler et encourager la création artistique comme les projets à caractère culturel et socio-culturel, les soutiens ponctuels ont ainsi vu le jour. Ils permettent d'apporter une aide nouvelle aux artistes et projets glandois, ou bénéficiant à ses habitants. Ces soutiens se manifestent en prestations et/ou en espèces selon les situations, les demandes et les ressources possibles (mises à disposition de salles ou d'espaces, prestations de différents Services de la Ville, conseils et accompagnement du Service de la culture ainsi que soutien financier le cas échéant).

Les subventions annuelles fonctionnent sur le même principe et s'adressent à des entités dont les projets s'inscrivent dans la durée.

S'il est du ressort des autorités d'administrer, de financer et de pérenniser ses institutions publiques, elles ne peuvent qu'accompagner les projets portés par des initiatives privées. La naissance, la vie et la fin de ces projets appartiennent à leurs initiateurs, à leurs choix propres.

Si certaines associations ou projets privés ont passé le relais ou cessé définitivement leurs activités, il est heureux de constater que le tissu artistique comme associatif s'est étoffé ces dernières années favorisant ainsi la diversité, la complémentarité et une vie culturelle dynamique. De nouvelles activités privées, de nouvelles associations ont vu le jour, venant compléter l'existant et apportant leur contribution à l'identité culturelle glandoise.

La promotion culturelle aussi participe directement à cet encouragement (avec la création et mise à disposition des réseaux d'affichage culturel, des communications culturelles, des actions de médiation ou des événements mettant en avant les acteurs et activités portés par des tiers). La visibilité des activités proposées tant par les associations, les artistes que par la Ville en est accrue.

L'implantation de la Fête de la danse, en 2017, remplit cette mission d'apporter une animation culturelle inédite en Ville (et dans la Région en réseau avec Rolle) : cette manifestation a pu mettre

en évidence la grande quantité d'écoles artistiques implantées sur Gland. Leur mise en avant et les collaborations étroites qui en découlent sont une belle promotion tant de la discipline que du tissu actif sur le territoire.

Soutenir la formation à la culture

Il s'agit de soutenir par exemple les écoles de formation artistiques, ou les familles qui y inscrivent leurs enfants (aides pour les études musicales et locaux mis à disposition des écoles de musique), mais également les formations artistiques dont font partie les fanfares, les chœurs, les troupes théâtrales, etc.

Il s'agit aussi d'intégrer l'initiation à la vie culturelle en milieu familial et scolaire : aider à la découverte, à la connaissance et à la possibilité de faire des choix en toute connaissance, par la suite. La création d'une saison à destination des jeunes et des enfants, la collaboration avec le milieu scolaire, les actions de médiation avec les artistes en résidence ou en représentation au Théâtre font partie des projets phares portés par le Service de la culture. Les activités culturelles en milieu scolaire, financées par la Ville par ailleurs, permettent un accès à chacun, et l'opportunité de découvrir, de questionner, de comprendre et de se familiariser avec les sujets, les moyens d'expression, les métiers artistiques. Quitte à vouloir approfondir en allant dans une école, une troupe, un cours, etc.

Les lieux culturels communaux

La Pépinière, née de la collaboration du Service de la culture et du Service de l'enfance et de la Jeunesse, offre depuis 2016 un espace complémentaire dédié à des projets artistiques, socioculturels ainsi qu'à des projets portés par des jeunes et son Parlement.

Le Théâtre de Grand-Champ est véritablement le vaisseau amiral de la vie culturelle à Gland, avec bientôt 30 ans d'existence. Depuis sa construction, il a toujours été administré, financé et géré par la Ville, qu'il s'agisse de son personnel technique comme de ses équipements. Sans compter les services de maintenance, de conciergerie, de gestion administrative puis de prestations complémentaires destinées à mieux servir la population et promouvoir les activités des associations qui y proposaient des événements (billetterie, agenda, diffusion de programmes, etc.). Ces services ont d'ailleurs toujours été complétés au gré des activités qui ont pris place au Théâtre, pour le confort des associations qui s'y produisaient comme des spectateurs, faisant de ce lieu une véritable salle de spectacles. Dès 1992, plusieurs associations y ont organisé avec le soutien de la Ville des événements (spectacles, concerts, ciné-club, manifestations). Par ailleurs, le Théâtre accueille depuis de nombreuses années des événements privés, des productions de troupes régionales et d'écoles artistiques. Il a aussi toujours rempli son rôle d'aula pour les établissements scolaires (réunions de parents d'élèves et d'orientation, promotions ; présentation des cours facultatifs de théâtre, danse et chant).

Si le Théâtre de Grand-Champ était animé depuis des années par plusieurs associations, le lieu restait peu connu de la population glandoise et régionale, n'ayant pas d'identité commune ou de collaboration entre les différents programmes proposés.

Faire connaître le Théâtre de Grand-Champ à sa population en lui donnant une identité, voilà la première mission qui a mobilisé le Service de la culture.

Il s'est agi de :

- Valoriser les thématiques existantes (promotion et communication élargies ; programmes généraux, site internet, etc.)
- Compléter les programmes associatifs existants afin de proposer une saison complète permettant d'élargir le cercle de la population concernée (cinéma, musiques actuelles, spectacles pluridisciplinaires et spectacles jeune public)
- Rassembler toutes ces propositions sous une identité commune pour les faire exister, à Gland comme à l'extérieur

Créer du dialogue et de la collaboration entre les thématiques, en invitant les spectateurs à découvrir l'ensemble du programme

C'est l'identité du lieu qui s'est ainsi dessinée avec une identité visuelle forte, « La nouvelle saison culturelle », permettant de valoriser l'ensemble et non une thématique plus qu'une autre, tout en respectant les identités propres aux associations (Concerts de Gland et Evento en particulier).

Cette identité se veut le reflet de la dynamique culturelle de la Ville. Elle tient compte aussi du panorama culturel régional, venant comme un lieu complémentaire et différent de ce qui existe déjà dans les villes voisines. Des synergies et des collaborations ont pu en découler, permettant d'élargir le public à l'ensemble de la Région :

- Le partenariat avec le festival Visions du Réel
- Lieu phare du La Côte flûte festival né à Gland
- Lieu privilégié pour des manifestations anciennes comme nouvelles (Week-end des artisans, Peintres et sculpteurs de la Côte, Club photo, Fête de la danse, Rencontres avec Hergé, etc.), il accueille aussi des forums à caractère économique et social
- Lieu d'accueil d'artistes en résidence qui s'inscrit en cela dans un réseau romand

Le Théâtre de Grand-Champ est aujourd'hui un pôle de compétences, de divertissement et de soutien à la diversité culturelle, qui existe dans le panorama culturel régional et romand et se distingue par ses qualités d'ouverture, sa pluridisciplinarité ainsi que la convivialité proposée.

Forts de la stratégie et de la politique développées ci-dessus, donnant d'ores et déjà des réponses aux questions, nous présentons ci-dessous un tableau synthétique et synoptique des réponses.

Comment la Municipalité justifie-t-elle l'augmentation des coûts de cette politique alors que l'apport de bénévoles était une solution économiquement intéressante ?

Les coûts du Théâtre (entretien, équipement, personnel technique, amortissements, etc.) incombent à la Ville, que l'animation soit faite par des bénévoles ou non. En revanche les recettes restent aux associations.

En annexe A, un tableau d'évolution des coûts du Théâtre et de ceux liés à sa programmation.

La Municipalité peut-elle répondre à la commission de gestion qui, dans son rapport du 14 janvier 2019, posait la question, sur les charges supplémentaires engendrées par la reprise des activités « culture » au théâtre de Grand-Champ.

Extrait du rapport de la Commission de Gestion mentionné :

La commission de gestion se pose des questions sur les charges supplémentaires engendrées par la reprise des activités d'Evento.

- *Selon le rapport des comptes 2017, les charges pour les activités culturelles étaient de CHF 724'823.75*

Le montant précité correspond au compte 152 « Activités culturelles » qui regroupe toutes les charges liées aux activités culturelles et pas seulement la saison culturelle organisée par le Service au Théâtre de Grand-Champ).

Les coûts liés à cette saison figurent également sur le tableau d'évolution des coûts du Théâtre mentionné en annexe A.

La Municipalité peut-elle établir un rapport des différentes activités des associations et bénévoles, du nombre de spectateurs réels par rapport au montant de la subvention ; ceci pour la musique classique, l'humour, la culture et le cinéma. Merci de nous indiquer les chiffres de 2017 et 2018.

Les rapports d'activités des associations ne sont pas du ressort de la Municipalité. Concernant les activités développées par la Ville, les données figurent dans les rapports de gestion annuels.

La commission de gestion confirmant dans son rapport qu'elle n'a pas reçu une réponse claire des responsables de la culture concernant les subventions aux associations, la Municipalité peut-elle présenter maintenant un rapport précis des montants détaillés qui ont été attribuées aux associations en 2017 et 2018.

Un tableau récapitulatif des subventions annuelles versées aux associations est joint à ce document (annexe B).

La Municipalité peut-elle expliquer la manière dont sont gérés les subsides culturels de RégionNyon ? En effet, il est bon de rappeler à notre assemblée que Gland envoie 2 personnes à ces réunions ; la responsable de la culture et.... Votre serviteur. Résultat des courses : 12 séances à ce jour, 11 participations personnelles, et 2 du chef de service de Gland.

La Région de Nyon est souveraine pour la gestion des soutiens culturels qu'elle accorde. Il n'y a pas de représentation politique ou de défense d'intérêts communaux dans la commission des aides ponctuelles de la Région de Nyon. C'est une commission consultative composée de professionnels culturels appelés à apporter gracieusement un éclairage sur la pertinence et la recevabilité des dossiers. La décision appartient au CODIR. En tant que collaboratrice de l'Administration communale, la priorité est donnée à la gestion du Service, et aux obligations internes, avant la participation à des groupes de consultation externes.

La Municipalité souhaite-t-elle poursuivre à l'avenir cette politique, par l'augmentation du personnel, des locaux, et des budgets ?

A fin 2018, le budget dévolu à la politique culturelle (comptes 151 et 152) affiche CHF 1'207'455.- de charges et CHF 121'469.- de revenus, soit un coût net de CHF 1'085'985.-. Ce qui correspond à 1,7% du budget communal. Comme expliqué lors de sa réponse, le défi de ces prochaines années sera de pérenniser une vie culturelle vivante, s'adaptant aux évolutions, aux nouveautés et restant ouverte à l'environnement culturel régional. Cela peut engendrer un besoin de ressources complémentaires selon les évolutions ou les opportunités, à l'instar du développement des autres secteurs de la Ville. Ce développement contribue aux retombées positives pour l'ensemble de la population.

Conclusion

Le développement culturel de ces cinq années est le reflet positif de la volonté municipale caractérisée en particulier par son dynamisme, l'émulation et la créativité, son ouverture et son accessibilité. L'augmentation régulière de la fréquentation autorise la Municipalité à brosser un bilan positif de sa politique culturelle. Sa visibilité est reconnue dans la population et encourage la poursuite de la voie choisie.

Le défi de ces prochaines années sera de pérenniser une vie culturelle vivante, s'adaptant aux évolutions, aux nouveautés et restant ouverte à l'environnement culturel régional. Pour ce faire, il s'agira également de trouver de nouveaux locaux, des espaces culturels favorisant le développement sur l'ensemble du territoire communal des expériences socioculturelles (associations, artistes, écoles artistiques cherchant des locaux réguliers de répétitions ou de création par exemple).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

G. Creteigny

J. Niklaus